

Strasbourg, 7 July 1971

Statement to the European Parliament by Mr Franco Maria Malfatti,
President of the Commission of the European Communities, in
Strasbourg on 7 July 1971

May I first of all be allowed to say how much I appreciate the occasion offered the Commission to express to the European Parliament, following the statement made by Mr Pedini on behalf of the Council, its feelings on the importance of the agreement reached in Luxembourg in the early hours of 23 June on the main issues in the British membership negotiations.

The Commission has not failed in its duty of keeping the Parliament informed in very many different ways, in view of the difficult nature of the problems at issue, of the whole course of these negotiations. I believe that my knowledge of the facts behind the various problems which arose and of the formulas found to provide adequate solutions to them, and my familiarity with the Community's basic negotiating positions, allow me to assert without wishing to be boastful that the Commission has played an extremely fruitful role throughout these negotiations; I might add that the fears and reservations expressed as to the negotiating procedures adopted have proved unfounded.

It is not for me to analyse the other major problems tackled and solved in the negotiations with the British delegation. My colleague, Mr Deniau, to whom I would like to express my gratitude on behalf of the Commission for the efficiency with which he has accomplished his task as Commission coordinator in the negotiations, is at the disposal of the Parliament to explain the various problems which cropped up and how they were dealt with.

I will personally limit myself to stressing the deep political significance of the successful outcome of the negotiations in the early hours of 23 June, since this now brings us nearer to the goal of enlarging the Community.

In recent years the accession of the United Kingdom to the European Community has been one of the main objectives of the Community's future development for all European democratic forces.

There was and is, therefore, a deep awareness of the fact that a page has been turned in European history, that an end has been put to arbitrary divisions and that Europe has gathered the critical momentum to take a great step forward along the road towards economic and political unification.

Now that this goal seems very near, and if we are to be true to our earlier statements, we cannot but be moved by a feeling of profound satisfaction.

The accession of the United Kingdom and the other candidate countries is taking place, it would seem, at one of the most important moments in the construction of Europe. Henceforth, a political Europe must be built up at the same time as economic and commercial Europe. This is the historic goal of the undertaking to which we have contributed all our energies. We cannot and must not rest on our oars, but must keep up with the present swift pace of history.

We must be in no doubt as to this goal and what it entails. We must keep it in the forefront of our minds, and the new Community of Ten will have to work towards it from its very inception.

This alone will guarantee its smooth running in the future.

Bureaucratic management of the new Community of Ten is unthinkable. It must be guided by a clear political will and a manifest determination to cope globally with the main themes of the construction of Europe; this will ensure that enlargement makes a substantial contribution towards strengthening the Community, and does not water it down.

The Community institutions may today proclaim before History that they have created the conditions under which this difficult but essential goal may be pursued from now on.

Strasbourg, le 7 juillet 1971

Déclaration du Président de la Commission des Communautés européennes, M. Franco Maria MALFATTI, devant le Parlement européen, le 7 juillet 1971 à Strasbourg

Qu'il me soit avant tout permis de dire combien j'apprécie l'occasion offerte à la Commission de faire connaître au Parlement européen, après la déclaration faite par M. PEDINI au nom du Conseil, son sentiment sur l'importance que revêt l'accord réalisé, à l'aube du 23 juin à Luxembourg, sur les principaux dossiers de la négociation pour l'adhésion du Royaume Uni.

Durant ces mois, la Commission n'a pas manqué au devoir de tenir le Parlement informé, sous des formes très diverses, compte tenu du caractère délicat de ces problèmes, du déroulement de la négociation. Aussi, connaissant les données des problèmes qui se sont posés successivement, les bases de la négociation fixées par la Communauté, les formules qui ont été trouvées pour apporter une solution adéquate aux divers problèmes, je crois pouvoir affirmer sans aucune vanité que la Commission a joué un rôle extrêmement positif et qu'au cours du déroulement de la négociation, les craintes et les réserves qui s'étaient manifestées dans les procédures de négociation adoptées, ont pu être surmontées.

Il ne m'appartient pas d'analyser les autres grands problèmes qui ont été affrontés et résolus durant la conférence avec la délégation britannique. Mon collègue, M. DENIAU, a qui j'aimerais exprimer au nom de la Commission ma reconnaissance pour l'efficacité avec laquelle il a accompli sa tâche de coordinateur des négociations pour le compte de la Commission, est à la disposition du Parlement pour lui exposer les problèmes et les solutions qui y ont été apportées.

Pour ma part, je voudrais me borner à souligner la profonde signification politique du résultat positif obtenu à l'aube du 23 juin dans la mesure où il nous rapproche de l'objectif de l'élargissement de la Communauté.

Au cours des dernières années, l'adhésion du Royaume Uni aux Communautés européennes a été pour toutes les forces démocratiques européennes un des principaux objectifs de la construction communautaire.

Aussi était-on et est-on profondément conscient qu'une page a été tournée, qu'il a été mis fin à une division arbitraire, que l'Europe a atteint la masse critique nécessaire pour accomplir un grand pas en avant sur la voie de son unification politique et économique.

Maintenant que cet objectif nous paraît très proche, nous ne pouvons, dans la logique de toutes nos déclarations précédentes, que nous en réjouir profondément.

L'adhésion du Royaume-Uni et des autres candidats a lieu, semble-t-il, à l'un des moments les plus importants de la construction européenne. Il s'agit désormais de faire l'Europe politique en même temps que l'Europe économique et commerciale. Tel est l'objectif historique de l'entreprise à laquelle nous avons fourni toute notre contribution. Nous ne pouvons ni ne devons perdre de temps, notre action doit épouser le rythme actuellement si rapide de l'Histoire.

Il est nécessaire que cet objectif et tout ce qu'il comporte, soit pour nous parfaitement clair. Cet objectif reste présent à notre esprit, tandis que naît la nouvelle Communauté à 10 qui doit oeuvrer dès le premier jour dans cette direction.

C'est en outre l'unique garantie véritable de son bon fonctionnement.

Une gestion bureaucratique de la nouvelle Communauté à 10 n'est pas concevable. Il est nécessaire qu'elle progresse grâce à une volonté politique claire et une détermination manifeste d'affronter globalement les grands thèmes de la construction européenne; c'est là que réside la garantie que l'élargissement contribuera fortement au renforcement de la Communauté, au lieu d'en provoquer la dilution.

Devant l'Histoire, les Institutions communautaires peuvent dire aujourd'hui qu'elles ont créé les conditions pour que cet objectif difficile mais essentiel, soit poursuivi dorénavant.